

L'ESSENTIEL

2025

L'année 2025 restera une année particulière dans l'histoire de France Alzheimer et maladies apparentées. 40 ans après sa création, notre association a célébré un anniversaire symbolique qui a permis de mesurer le chemin parcouru grâce à l'engagement de milliers de bénévoles, de salariés, de partenaires et de familles mobilisés partout en France.

Cette année anniversaire a également rappelé ce qui constitue l'ADN de France Alzheimer : le bénévolat. Les associations départementales et territoriales ont démontré leur capacité à accompagner les personnes malades et leurs proches, à créer du lien social et à lutter contre l'isolement.

Les quarante ans de l'association ont aussi été l'occasion de porter des messages d'espoir. La troisième édition de la Memorun, qui a rassemblé plus de 5500 participants, ainsi que le développement des chartes « Villes aidantes Alzheimer », plus de 700 signatures au total, la mobilisation d'artistes et de célébrités à nos côtés à travers la collection de témoignages *Territoire de l'intime* ou l'émission spéciale *The Voice*, ont illustré notre capacité à sensibiliser le grand public et à déstigmatiser le regard sur la maladie.

Malgré un contexte institutionnel morose, marqué par l'attente de la mise en œuvre concrète de la stratégie nationale maladies neurodégénératives 2025-2030 annoncée le 4 septembre, France Alzheimer poursuit avec détermination ses actions de plaidoyer, de soutien à la recherche et d'accompagnement au quotidien des familles impactées par la maladie.



Projets de recherche soutenus



Partenaires



Bénévoles



Membres adhérents



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide

ORGANISATION ET MISSIONS

du réseau France Alzheimer et maladies apparentées

Le réseau France Alzheimer est constitué de 102 associations départementales et territoriales fédérées par une Union nationale. Son bon fonctionnement repose essentiellement sur le travail déployé par 3 000 bénévoles répartis sur le territoire national. Statutairement liées et interdépendantes, les structures locales conservent malgré tout une autonomie de gestion. À ce réseau, il faut ajouter notre Fonds de dotation France Alzheimer « Avancer pour devancer » qui finance et pilote une cohorte inédite au monde complémentaire à notre financement pour la Recherche.

Les 4 missions du réseau France Alzheimer :

- aider, soutenir et accompagner les personnes malades et leur famille ;
- informer et sensibiliser l'opinion publique et les pouvoirs publics ;
- faire progresser la recherche en faisant la promotion en lien avec l'Union.
- former des bénévoles et des aidants familiaux.

Les associations départementales mettent en place et réalisent l'essentiel des actions à destination des aidants, des aidés et du couple aidant/aidé. De plus, elles assurent des actions de communication sur leur territoire respectif.

Les principales missions dévolues à l'Union sont complémentaires.

- La prise en charge de l'organisation de la collecte nationale grand public (dons, legs et mécénats), et la redistribution financière auprès de son réseau.
- La centralisation des traitements des libéralités dédiés aux associations départementales avant reversement.
- La coordination du conseil scientifique en charge de la sélection des projets de recherche à financer,
- La formation avec son institut de formation certifié Qualiopi.
- Le rôle de plaider et de porte-parole des familles impactées par la maladie (au niveau national et international).
- Le soutien et la coordination du réseau des associations départementales en mettant ses ressources à disposition.

D'OÙ PROVIENNENT LES RESSOURCES

du réseau France Alzheimer et maladies apparentées

(données issues du CROD Combinaison des comptes)

En 2025, les produits du périmètre combiné s'élèvent à 35,6 M€, en diminution de 7 % par rapport à 2024 (38,4 M€). Cette baisse résulte principalement du recul des legs, qui passent de 15,1 M€ à 10,5 M€ (-31 %). À l'inverse, les dons progressent de 13 %, pour atteindre 9,2 M€, tandis que le mécénat et les partenariats augmentent de 11 %. Les produits liés à la générosité du public demeurent majoritaires, mais leur poids diminue de 67 % à 62 % du total des ressources. Les produits non liés à la générosité progressent de 5 %, notamment grâce à la hausse des subventions (+9 %) et des produits d'activité (+9 %). Cette évolution traduit une diversification accrue des ressources du réseau et de l'Union, malgré une dépendance encore importante à la générosité du public

Produits liés à la générosité du public

Legs

22 229 k€ / 62 %

10 473 k€ / 29 %

Dons

9 179 k€ / 26 %

Mécénats

1 894 k€ / 5 %

Autres (produits financiers, etc.)

683 k€ / 2 %

Produits non liés à la générosité du public

12 717 k€ / 33 %

Cotisations

654 k€ / 2 %

Produits des activités

2 857 k€ / 8 %

Subventions

8 927 k€ / 25 %

Reprise provision et utilisation fonds dédiés

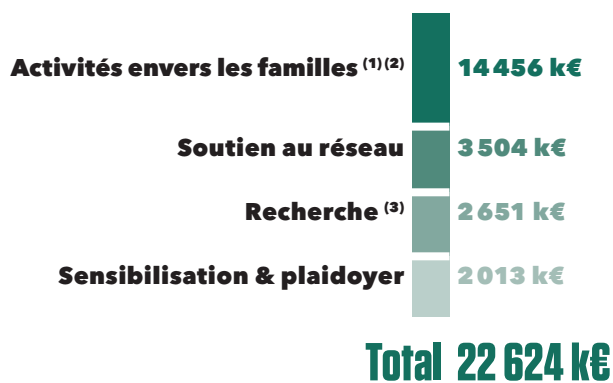
978 k€ / 3 %

Total
35 645 k€

LES MISSIONS SOCIALES AU CŒUR DES DÉPENSES

du réseau France Alzheimer et maladies apparentées

En 2025, les dépenses consacrées aux missions sociales du réseau s'élèvent à 22,6 M€, soit près de 75 % des dépenses totales. Leur ventilation par mission statutaire est la suivante :



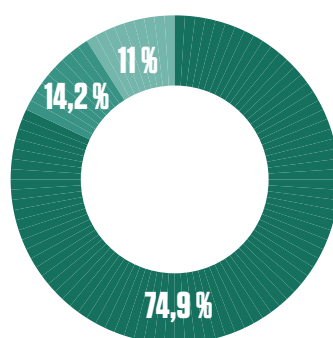
Entre 2024 et 2025, les dépenses totales progressent de 2 062 k€ (+7,3 %). Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des dépenses pur les missions sociales (+1 044 k€), mais aussi de la recherche de fonds (+876 k€) et, dans une moindre mesure, des frais de fonctionnement (+143 k€). Les missions sociales demeurent largement majoritaires, à 74,9 % des dépenses en 2025.

(1) La totalité des dépenses missions sociales des associations départementales sont liées à la mise en place d'activités à destination des familles impactées par la maladie. Si elles réalisent, par ailleurs, de nombreuses actions de sensibilisation et de communication, ces dernières n'impactent que marginalement les budgets de réalisation. (2) Les dépenses liées à la mise en place des formations à destination de nos bénévoles (361k€) et des professionnels (590k€) restent marginales et sont intégrées dans les activités envers les familles. (3) Seuls l'Union et le fonds de dotation mettent en place et financent des projets scientifiques.

Répartition des dépenses (en €)

	2024	2025	Variation 25 / 24
Missions sociales	21 579 960 76,6 %	22 623 519 74,87 %	1 043 559
Recherche de fonds	3 404 636 12 %	4 280 502 14,17 %	875 866
Fonctionnement	3 167 899 11 %	3 310 714 10,96 %	142 815
TOTAL	28 152 495	30 214 736	2 062 240

Entre 2024 et 2025, les dépenses totales progressent de 2 062 k€ (+7,3 %). Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des missions sociales (+1 044 k€), mais aussi de la recherche de fonds (+876 k€) et, dans une moindre mesure, des frais de fonctionnement (+143 k€). Les missions sociales demeurent largement majoritaires, à 74,9 % des dépenses en 2025.



Missions sociales

22 624 k€

Recherche de fonds

4 281 k€

Fonctionnement

3 310 k€

Répartition des dépenses

du réseau France Alzheimer et maladies apparentées

Les missions sociales

74,9 % des dépenses 2025

En 2025, le réseau France Alzheimer a consacré 22 623 k€ à ses missions sociales, soit une progression de 1 040 k€ (+4,8 %) par rapport à 2024. Cette hausse bénéficie à la fois aux actions directement réalisées par le réseau et aux financements versés à d'autres organismes. La générosité du public finance 84,6 % de ces dépenses. Malgré leur progression en valeur, les missions sociales représentent 74,9 % des dépenses, contre 76,6 % en 2024, en raison notamment de la hausse plus soutenue des frais de recherche de fonds.

La recherche de fonds

14,1 % des dépenses 2025

Les dépenses consacrées à la recherche de fonds atteignent 4 280 k€ en 2025, en augmentation de 876 k€ (+25,7 %). Cette évolution concerne les frais d'appel à la générosité du public (+566 k€), mais également les frais de gestion des autres services ressources, comme les services mécénats/ partenariats et legs. Financées à plus de 95 % par la générosité du public, ces dépenses représentent désormais 14,2 % des dépenses totales, contre 12 % en 2024.

Les frais de fonctionnement

11 % des dépenses 2025

Les frais de fonctionnement s'établissent à 3 310 k€ en 2025, soit une hausse maîtrisée de 143 k€ (+4,5 %). Leur poids demeure stable et représente moins de 11 % des dépenses totales, en légère baisse par rapport à 2024. La part financée par la générosité du public diminue sensiblement, passant de 43 % à 31,6 %, traduisant une mobilisation accrue d'autres ressources pour couvrir ces dépenses.

Contribution en nature

le bénévolat, une richesse essentielle

Enfin, afin de refléter au mieux l'activité de France Alzheimer, il est important d'incorporer à l'analyse des dépenses 2025 par poste, les contributions volontaires en nature perçues par le réseau France Alzheimer. Ces dernières sont quasi toutes rattachables aux missions sociales pour un montant non négligeable (10 609 k€). Elles concernent essentiellement la valorisation du bénévolat (9 927 k€) mais également les prestations en nature dont a pu bénéficier le réseau France Alzheimer (682 k€).

Pour rappel, le réseau France Alzheimer fonctionne essentiellement grâce au bénévolat. Plus de 498 000 heures de bénévolat, valorisées à 9 927 k€ dans les comptes combinés ont contribué au fonctionnement des associations départementales et de l'Union en 2025.

Produits et charges par origine et destination (en €)

	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	22 229 300	22 195 102	25 705 835	25 705 835
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	21 546 405	21 512 207	24 981 390	24 981 390
- Dons manuels	9 179 162	9 179 162	8 135 312	8 135 312
- Legs, donations et assurances-vie	10 472 924	10 438 726	15 138 836	15 138 836
- Mécénat	1 894 319	1 894 319	1 707 242	1 707 242
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	682 894	682 894	724 444	724 444
2 - Produits non liés à la générosité du public	3 510 572		3 299 254	
2.1 Cotisations avec contrepartie	654 072		677 495	
2.2 Parrainage des entreprises	0		0	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	62 648		345 476	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	2 793 852		2 276 283	
3 - Subventions et autres concours publics	8 926 689		8 218 726	
3.1 CNSA	8 802 174			
3.2 Autres financeurs	124 515			
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	263 715		237 035	
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	714 568	714 568	961 446	961 446
Total	35 644 843	22 909 670	38 422 296	26 667 281
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales	22 623 519	19 140 107	21 579 960	18 529 796
1.1 Réalisées en France	22 623 519	19 140 107	21 579 960	18 529 796
- Actions réalisées par l'organisme	11 667 012	8 409 641	11 207 264	8 223 114
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	10 956 507	10 730 466	10 372 696	10 306 682
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds	4 280 502	4 076 592	3 404 636	3 228 391
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 626 585	3 434 700	3 061 068	2 894 344
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	653 917	641 892	343 568	334 047
3 - Frais de fonctionnement	3 310 714	1 046 484	3 167 899	1 358 822
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	528 376		537 636	
5 - Impôt sur les bénéfices	26 282		112 326	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	170 961	202 512	894 767	894 767
Total	30 940 355	24 465 695	29 697 224	24 011 776
Excédent ou déficit	4 704 488	-1 556 025	8 725 072	2 655 505

Emplois par destination (en €)

	Exercice 2025	Exercice 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - Missions sociales	19 140 107	18 529 796
1.1 Réalisées en France	19 140 107	18 529 796
- Actions réalisées par l'organisme	8 409 641	8 223 114
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	10 730 466	10 306 682
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	0	0
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0
2 - Frais de recherche de fonds	4 076 592	3 228 391
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 434 700	2 894 344
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	641 892	334 047
3 - Frais de fonctionnement	1 046 484	1 358 822
Total des emplois	24 263 183	23 117 009
4 - Dotations aux provisions	0	0
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	202 512	894 767
Total général	24 465 695	24 011 776
Excédent de la générosité du public de l'exercice	-1 556 025	2 655 505

Ressources par origine (en €)

	Exercice 2025	Exercice 2024
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat	21 512 207	24 981 390
- Dons manuels	9 179 162	8 135 312
- Legs, donations et assurances-vie	10 438 726	15 138 836
- Mécénats	1 894 319	1 707 242
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	682 894	724 444
Total des ressources	22 195 102	25 705 835
2 - Reprises des provisions		
3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	714 568	961 446
Total général	22 909 670	26 667 281
Déficit de la générosité du public de l'exercice		

BILAN SIMPLIFIÉ

du périmètre combiné

Le bilan demeure globalement stable en 2025, avec une progression de 0,1 %, soit +84 k€ par rapport à 2024, pour s'établir à 79 053 k€. Cette stabilité masque toutefois une évolution sensible de sa structure, marquée à l'actif par une hausse de la trésorerie et, au passif, par le renforcement des fonds propres.

Actif (en k€)	2025	2024	Passif (en k€)	2025	2024
Immobilisations nettes	18 850	21 475	Fonds associatif	55 219	50 982
			(dont résultat)	4 704	8 752
			Provisions	425	622
Stock	25	26	Fonds dédiés et reportés	10 311	14 186
Créances d'exploitation	7 280	8 468	Emprunts	4 163	4 401
Trésorerie	52 898	49 001	Dettes d'exploitation	8 935	8 779
TOTAL	79 053	78 970	TOTAL	79 053	78 970

Actif

L'actif immobilisé diminue de 12 %, soit -2 625 k€, pour s'établir à 18 850 k€. Cette variation s'explique presque intégralement par la baisse du poste « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » (-41 %, soit -2 572 k€), qui atteint 3 674 k€ à la clôture de l'exercice. Les autres composantes de l'actif immobilisé restent globalement stables.

L'actif circulant regroupe les stocks (25 k€), les créances d'exploitation (7 280 k€) et la trésorerie (52 898 k€), soit un total de 60 203 k€ qui a augmenté de 2 709 k€, soit +5 %. Cette progression est principalement portée par la trésorerie, qui atteint 52 898 k€, en hausse de 3 897 k€ (+8 %). Les disponibilités progressent de 3 004 k€ (+7 %) pour s'établir à 46 480 k€, tandis que les valeurs mobilières de placement augmentent de 894 k€ (+16 %), à 6 417 k€.

À l'inverse, les créances d'exploitation diminuent de 1 188 k€ (-14 %) pour atteindre 7 280 k€. Cette évolution résulte principalement de la baisse des « Créances reçues par legs ou donations » (-29 %, soit -1 582 k€), traduisant une diminution des dossiers de legs restant à encaisser à la clôture de l'exercice.

Passif

Les fonds propres s'élèvent à 55 219 k€, en hausse de 4 237 k€ (+8 %), sous l'effet notamment de l'excédent de l'exercice 2025 qui atteint 4 704 k€ affecté au report nouveau. Ils représentent désormais près de 70 % du total du bilan, renforçant ainsi la solidité financière du réseau.

Les fonds reportés correspondent à la part des legs et donations déjà acceptés mais qui n'est pas encore encaissée, transférée ou réalisée à la clôture. Elle est maintenue au passif jusqu'à la réalisation effective du legs ou de la donation. La ligne intitulée « Fonds reportés et dédiés » diminue de 3 874 k€ (-27 %) pour s'établir à 10 312 k€. Cette évolution provient principalement de la baisse des fonds reportés liés aux legs (-3 488 k€, soit -32 %), en cohérence avec la diminution des actifs liés aux dossiers de legs en cours. Les fonds dédiés reculent également de 386 k€ (-12 %), les utilisations réalisées au cours de l'exercice ayant été supérieures aux nouveaux reports.

Les provisions pour risques et charges diminuent de 197 k€ (-32 %) et s'établissent à 425 k€. Enfin, les emprunts et dettes restent globalement stables à 13 098 k€ (-1 %) : les emprunts bancaires diminuent de 239 k€ (-5 %) du fait des remboursements, tandis que les autres dettes progressent de 461 k€ (+8 %), en lien avec les engagements portés par le réseau.

EN SYNTHÈSE

Le passif du bilan combiné témoigne d'une structure financière solide. Les fonds propres atteignent 55 200 k€ au 31 décembre 2025, contre 51 000 k€ un an auparavant, et représentent près de 70 % du total du bilan.

Cette progression est notamment portée par le résultat excédentaire du périmètre combiné, qui s'élève à 4 700 k€ en 2025. Bien qu'en retrait par rapport au résultat exceptionnel de 8 700 k€ enregistré en 2024, cet excédent demeure significatif et contribue au renforcement des capacités financières du réseau.

À elle seule, l'Union dégage un résultat excédentaire de 2 600 k€, représentant plus de la moitié du résultat combiné. Elle dispose par ailleurs d'un niveau de réserves correspondant à environ 17 mois de fonctionnement, lui permettant de garantir la continuité de ses missions, de faire face aux aléas et de soutenir le déploiement de ses projets associatifs.

Les fonds dédiés et reportés diminuent de 14 200 k€ à 10 300 k€, traduisant principalement la réalisation progressive des projets financés et l'utilisation des ressources affectées conformément à leur objet. Les provisions restent limitées à 400 k€, tandis que les emprunts et dettes demeurent globalement stables à 13 100 k€, les emprunts bancaires étant principalement liés au financement des locaux du siège pour 4 401 k€.



UNE TOTALE TRANSPARENCE POUR UN SOUTIEN EN TOUTE CONFIANCE

France Alzheimer & maladies apparentées est une association Don en Confiance depuis 2011. Don en Confiance est un organisme indépendant qui contrôle la bonne utilisation des dons. Il attribue sa reconnaissance après avoir évalué les organisations qui s'engagent à respecter son référentiel déontologique. **Pour en savoir plus www.donenconfiance.org**

Toutes ces informations sont issues du rapport annuel 2025, validé par les commissaires aux comptes. **Disponible sur le site Internet www.francealzheimer.org**

Union nationale des associations
France Alzheimer et maladies apparentées
11 rue Tronchet - 75008 Paris
www.francealzheimer.org

